

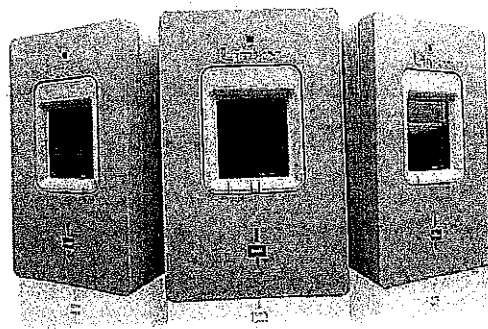
Accepter

## Comment refuser le compteur Linky ? Quelle démarche ?

Lancé en 2015, le déploiement du nouveau compteur communicant dans les 35 millions de foyers de l'Hexagone suscite une vive polémique. Face aux questionnements concernant la santé, le respect de la vie privée et le prix du compteur Linky, des milliers de consommateurs ont déclaré vouloir refuser son installation malgré des craintes pour la plupart surestimées. Le compteur Linky est-il une obligation ou pas ? En pratique, est-il possible de refuser le compteur Linky ?

### ■ Y a-t-il une procédure pour refuser le compteur Linky ?

- I. Lettre de réponse d'Enedis à une lettre type de refus
- II. Peut-on refuser malgré la réponse d'Enedis suite à notre lettre de refus ?



Enedis (ex-ERDF), le gestionnaire du réseau d'électricité, a pour mission d'entretenir et de remplacer les ouvrages du réseau en fonction de son évolution. Cela implique le remplacement d'ici à 2021 des compteurs électriques traditionnels par des compteurs Linky dans tous les foyers raccordés à son réseau.

09 75 18 41 65

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation des cookies. En savoir plus

Accepter



Direction régionale  
Service Clients Linky  
Téléphone : 0 800 054 659

Objet : Refus du compteur Linky

Madame, Monsieur,

Vous nous avez notifié, de nouveau, votre refus vis-à-vis du compteur d'électricité. Par cette présente, je souhaite vous apporter un complément d'information.

Il est tout d'abord important de rappeler que le compteur d'électricité ne vous appartient pas. Il est en effet la propriété des collectivités (c'est-à-dire votre syndicat d'énergie [...]) qui en confie à Enedis l'exploitation à travers le contrat de concession. En tant que gestionnaire de réseau public d'électricité, Enedis a pour missions de service public (définies à l'article L. 322-8 du code de l'énergie) d'exercer les activités de comptage telles que la pose, l'entretien ou le renouvellement des compteurs. De ce fait, Enedis doit avoir accès au dispositif de comptage. Enedis porte par ailleurs l'obligation d'entretenir et de moderniser l'ensemble du réseau d'électricité, dont fait partie le compteur.

Pour toutes ces raisons, le remplacement du compteur de votre logement est obligatoire. Il est spécifiquement prévu par la loi et la réglementation.

Nous vous invitons donc à faciliter l'accès au compteur situé à l'intérieur de votre logement lorsque l'entreprise de pose partenaire d'Enedis prendra contact avec vous.

En cas d'obstruction persistante de votre part au remplacement de ce matériel, il nous semble important de vous informer des conséquences ci-dessous :

- L'accès au compteur est prévu dans votre contrat de fourniture d'électricité. En vous opposant, vous dénoncez les conditions générales de vente de votre contrat. Votre fournisseur pourra être amené à revenir vers vous à ce sujet.
- Le compteur d'électricité de votre logement devra faire l'objet d'une relève spécifique, laquelle impliquera une facturation dont les modalités précises (prix notamment) sont en

09 75 18 41 65

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation des cookies. En savoir plus

Accepter

[...]

Le Service Clients ENEDIS

## Puis-je tout de même refuser la pose du compteur Linky malgré cette réponse d'Enedis ?

Les compteurs appartenant aux collectivités locales qui cèdent la gestion à Enedis, le gestionnaire de réseau a l'obligation de prendre en charge toutes les interventions relatives aux compteurs électriques : entretien, remplacement et modernisation. Le déploiement des compteurs Linky sur tout l'Hexagone **relève par ailleurs d'une décision étatique**, d'un vote du parlement et d'un encadrement par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE).

Pour les compteurs se trouvant à l'intérieur de l'habitation (non-accessible par Enedis), les clients (propriétaires ou non du logement approvisionné en électricité) ont l'obligation de permettre l'accès aux compteurs à Enedis.

Toutefois, si le jour-même de la pose, un particulier s'oppose catégoriquement à l'installation du compteur communicant, l'opération n'aura pas lieu. Le **technicien Enedis n'a aucunement le droit de forcer la porte du logement** concerné pour procéder au remplacement du compteur sans le consentement du client.

Répondant à un sénateur en janvier 2020, la ministre de la Transition écologique et solidaire a estimé qu'une personne est en droit de refuser l'entrée dans la propriété privée des techniciens d'Enedis pour l'installation du compteur Linky. Toutefois, **les personnes refusant Linky chez eux ne pourront profiter des avantages tarifaires** qu'apporte ce nouveau compteur.

## Puis-je me retourner vers les collectivités locales, propriétaires des compteurs ?

Certaines communes (dont Melun ou encore Carhaix-Plouguer) ont rejoint la lutte contre Linky et ~~ont tenté de refuser Linky. Toutefois, la Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL) a~~

09 75 18 41 65

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation des cookies. En savoir plus

Accepter

### La Justice toulousaine confirme le choix d'accès ou non à Enedis

Le tribunal administratif de Toulouse a donné raison au maire de Blagnac suite à son arrêté relatif à Linky. La justice confirme les droits des usagers d'accepter ou de refuser l'accès à leur propriété privée à Enedis en se basant sur les directives émises par la CNIL. Par ailleurs, les usagers sont également libre de donner son accord ou non à la transmission de des données collectées par le compteur communicant Linky.

## ⚠ Quels sont les risques en cas de refus ?

- I. Coupure de courant
- II. Augmentation des prix liées aux prestations d'Enedis

## Jusqu'à la coupure d'électricité ?

Dans une brochure intitulée "*La vérité sur le compteur Linky*", Enedis indique que "ce changement de compteur est obligatoire".

Enedis fait valoir le contrat de fourniture d'électricité, qui stipule que le client doit garantir l'accès d'Enedis au dispositif de comptage, qu'il se trouve au sein de l'habitation ou à l'extérieur. **A terme, les clients récalcitrants pourront s'exposer à une résiliation de leur contrat, entraînant une coupure de l'approvisionnement en électricité.**

Par ailleurs, si l'ancien compteur doit être enlevé suite à une panne technique, il sera nécessairement remplacé par un compteur Linky.

## Hausse du prix des prestations

Pour Enedis, le compteur Linky présente l'intérêt de réduire le nombre d'interventions de ses techniciens sur le terrain, puisque les compteurs communicants et intelligents peuvent être contrôlés à distance pour les opérations les plus courantes (relève annuelle du compteur EDF ~~correspondant simplement à la relève de compteur électrique, changement de nom en cas de~~

09 75 18 41 65

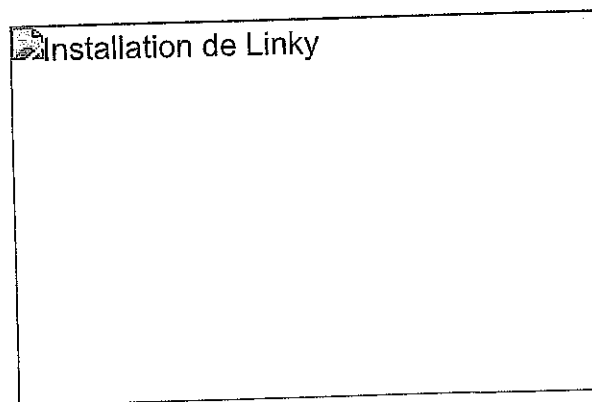
En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation des cookies. En savoir plus

Accepter

Linky devront **payer un surcoût lié au maintien d'un service de relevé à pied** à l'issue du déploiement des compteurs communicants (après 2021). La même disposition a été envisagée pour les entreprises suite à la délibération du 16 novembre 2016. La **relève à pied pour les entreprises s'élève à 90€ par relevé**, prestation qu'Enedis facture aux clients qui ont refusé expressément l'installation d'un compteur communicant.

Actuellement, le relevé à pied est semestriel pour les particuliers d'une puissance de compteur inférieur à 36 kVA dans les dispositions du TURPE. À titre d'exemple, la relève pour les particuliers est facturée au titre d'un "relevé spécial", dont le prix est de **30,82€** dans le catalogue de prestations d'Enedis en 2018. Le montant exact de cette relève à pied destiné aux particuliers ayant refusé formellement la pose du compteur Linky n'est par contre pas encore défini et pourrait être supérieur.

**Doit-on se méfier de Linky ? Quels sont les dangers ?**



L'annonce de la pose du déploiement de Linky a suscité une polémique dans les médias, qui a conduit certains consommateurs à déclarer qu'ils refuseraient le compteur communicant. En première ligne, les dangers supposés du compteur Linky et sa technologie **CPL** (courant porteur en ligne), pourtant déjà utilisée par de multiples objets du quotidien (box internet, babyphone, etc.).

Comme tout appareil électrique, **Linky et le CPL émettent de faibles champs électromagnétiques de basse fréquence** (et non des radiofréquences comme la téléphonie mobile ou le wifi). Ces derniers sont bien classés "peut-être cancérigènes" par le Centre international de la recherche sur le cancer, mais uniquement à titre de prévention (catégorie 2B,

09 75 18 41 65

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation des cookies. En savoir plus

Accepter

Face à ces interrogations, Enedis se veut rassurant et assure que Linky n'a pas d'effets sur la santé :

*"Le compteur Linky n'induit pas davantage de champs électromagnétiques que le compteur actuel. Il n'émet pas des informations en continu, comme d'autres appareils connectés, mais seulement quelques secondes par jour"*

Enedis a rappelé que le compteur Linky se situe bien en-deçà de la limite réglementaire fixée par l'Agence Nationale des Fréquences, avec des émissions de l'ordre de 0,8 volt/mètre contre 87 volts/mètre. La technologie CPL est utilisée à l'heure actuelle dans les ondes des téléphones portables et le Wifi, qui émettent en continu dans une journée. Or dans le cas de Linky, le compteur n'émet que quelques secondes par jour, entre minuit et 6 heure du matin.

Concernant les inquiétudes liées à la **menace de la vie privée** et à un éventuel piratage du compteur Linky, Enedis a indiqué que *"conformément aux recommandations de la CNIL, les données de consommation appartiennent au client et ne peuvent être utilisées sans son accord"*. Si le compteur Linky serait techniquement en mesure de déterminer à un instant t la consommation en électricité et de déduire l'utilisation de tel ou tel appareil électrique, cette opération est aujourd'hui impossible pour **Enedis qui suit les recommandations de la CNIL** (Commission nationale de l'informatique et des libertés, le gendarme des données personnelles en France).

Cette dernière **limite les relevés de consommation à toutes les 10 minutes au maximum**, et uniquement sur consentement explicite du client. Ces données en disent alors relativement peu sur les habitudes du foyer. Enedis garantit d'ailleurs que ces **données ne pourront être transmises à un tiers sans son accord préalable**. Enfin, elles n'ont aucune valeur juridique et ne peuvent pas être utilisées contre le client dans un tribunal.

## Intérêt du compteur Linky pour les consommateurs

Linky permettra à Enedis de simplifier la maintenance du réseau et ainsi de réduire ses frais, ce qui pourrait entraîner à moyen terme une **baisse des tarifs d'Enedis et donc une diminution du prix de l'électricité et/ou de l'abonnement**. Il présente par ailleurs plusieurs avantages

09 75 18 41 65

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation des cookies. En savoir plus

Accepter


- ✓ En cas de coupure de courant, le problème est repéré et résolu plus rapidement ;
- ✓ La facture reflète précisément la consommation réelle de mois en mois, ce qui met fin au problème des rattrapages de facture.

## □ La pose de Linky sera-t-elle facturée au client ?

Le gestionnaire de réseau indique clairement que "ni le compteur, ni sa pose ne seront facturés au client". **L'installation de Linky est donc gratuite pour le consommateur.** Les coûts de déploiement, évalués à 5 milliards soit 140 euros par appareil, seront en effet compensés intégralement par les économies attendues par Enedis (ex-ERDF). Le tarif d'acheminement de l'électricité, qui rémunère Enedis, devrait augmenter à partir de 2021 pour rembourser le coût du déploiement, mais cette hausse sera compensée par les économies possibles grâce aux compteurs pour les particuliers. L'impact sur les factures des particuliers sera donc neutre, affirment Enedis et la CRE (Commission de régulation de l'énergie).

**ENERGIE MOINS CHÈRE JUSQU'À 200€ D'ÉCONOMIE ?** 

Comparer les prix de l'électricité ⚡ et du gaz naturel 🔥 !


 **09 75 18 41 65** (Selectra - ouvert actuellement)


Rappel gratuit

Annonce 

Partager l'article sur :



 Mis à jour le 22/04/2020

 Par Nicolai

09 75 18 41 65

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation des cookies. En savoir plus

Accepter

 Compteur

19-05-2020

Mise en service Engie : démarches, frais et délais en 2020

 Compteur Electricité Gaz Energie

 Compteur

15-05-2020

Résiliation d'un contrat gaz : Démarches, délais et frais

 Compteur Electricité Gaz Energie

09 75 18 41 65



En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation des cookies. En savoir plus

Accepter

✕ Compteur

14-05-2020

Souscrire Contrat Gaz : quelles démarches et qui choisir ?

Compteur Electricité Gaz Energie

✕ Compteur

13-05-2020

Ouverture compteur Engie : démarches et contacts

Compteur Electricité Gaz Energie

09 75 18 41 65

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation des cookies. En savoir plus

Accepter

☒ Compteur

07-05-2020

Relevé Compteur Gaz : où le trouver, le lire et le transmettre ?

 Compteur Electricité Gaz Energie

☒ Compteur

17-04-2020

Compteur Linky mode d'emploi : notice PDF et documentation technique

Déménager / changer de fournisseur

09 75 18 41 65

Ou être rappelé gratuitement :

·Votre numéro de téléphone

Valider

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation des cookies. En savoir plus

Accepter

Principaux fournisseurs

Bons plans énergie

Marché de l'énergie

Déménagement

**KELWATT**  
by  Selectra

Kelwatt appartient au groupe Selectra, comparateur d'énergie leader en France.

Recevez la newsletter Bons Plans

Toutes les deux semaines, recevez les bons plans et astuces pour réduire vos factures d'énergie, d'internet, vos frais bancaires, le prix de vos assurances.

Votre adresse email

Je m'abonne !

Kelwatt est noté

4.87/5

par ses clients. Merci !

Suivez-nous sur :



Contact Equipe Mentions légales

09 75 18 41 65

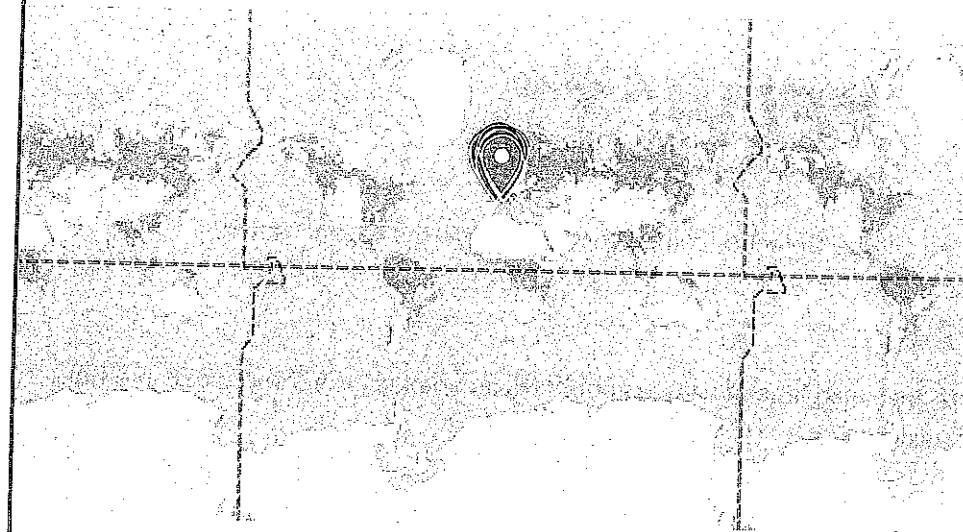
En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation des cookies. En savoir plus

Accepter

encore ci-dessous en zoomant et dézoomant la zone géographique.

### Calendrier installation compteur Linky - Kelv

Ce plan a été créé par un utilisateur. Découvrez comment créer



Données cartographiques ©2020 Conditions d'utilisation 10 000 km

Les consommateurs ont **l'obligation légale d'accepter la pose du compteur Linky**. Le déploiement de ces compteurs est prévue dans la loi et il n'existe pas de procédure établie pour refuser le compteur Linky. De nombreux sites web proposent pourtant des modèles de lettre type pour refuser Linky.

Cependant, il semblerait que **ces lettres type de refus** (envoyées même en recommandé bien en amont du jour de la pose du compteur, c'est-à-dire plus d'un mois avant la date prévue) **ne fonctionnent pas**. Ces dernières débouchent toutes sur le même cas de figure : une réponse type d'Enedis précisant le caractère obligatoire de l'installation du compteur Linky. D'autant plus que les **équipes de déploiement d'Enedis ne tiennent pas compte des lettres de refus de pose** notamment dans les locaux techniques, en gaine d'immeubles ou en limite du domaine public.

Voici un extrait d'une réponse d'Enedis !

09 75 18 41 65